

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Deux cas de rougeole dans la région

Joliette, le 13 juin 2007 – Suite à la déclaration de cas de rougeole dans quelques régions du Québec, la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière tient à informer la population qu'il y a présentement deux cas confirmés de rougeole dans la région. Les deux personnes n'avaient pas été vaccinées.

La rougeole est une maladie très contagieuse dont le virus se transmet facilement par voie aérienne. Les contacts directs ne sont pas essentiels à la transmission de cette maladie. Le seul fait d'avoir partagé un même espace avec une personne infectée contagieuse durant une courte période de temps peut suffire pour devenir infecté et développer la maladie par la suite. La rougeole se manifeste par une forte fièvre, un écoulement nasal et de la toux. Des rougeurs au visage et sur le corps surviennent dans les jours qui suivent les premiers symptômes. Les personnes infectées vont également être affectées par la lumière ambiante et ressentir des douleurs aux yeux avec des larmoiements. La maladie dure d'une à deux semaines. La personne est contagieuse de quatre jours avant jusqu'à quatre jours après l'apparition des rougeurs. La rougeole se complique souvent d'otite, d'infection pulmonaire et dans un cas sur 1 000, d'une complication cérébrale (encéphalite) qui cause souvent des dommages permanents au cerveau, voire un retard mental. La mort survient dans un cas sur 3 000.

La vaccination assure la meilleure protection

Docteure Joane Désilets, adjointe médicale en maladies infectieuses pour la Direction de santé publique et d'évaluation, a insisté sur l'importance de la vaccination : « Il n'y a pas de traitement spécifique pour cette maladie, d'où l'importance de la vaccination pour s'en prémunir avant même d'être en contact avec une personne infectée. Le vaccin disponible assure la meilleure protection contre cette maladie infectieuse. Il est efficace et sécuritaire ». Le programme de vaccination contre la rougeole a commencé au Québec au début des années 70 mais a réellement été implanté en 1976 avec la venue du vaccin trivalent RRO (rougeole, rubéole, oreillons). Une campagne de vaccination s'est tenue en 1996 pour les personnes de 18 mois à 16 ans, pour prévenir les épidémies.

Il est important de respecter le calendrier de vaccination chez les enfants. Une première dose est donnée à l'âge de 12 mois et un rappel est fait à 18 mois. Dans ce contexte, la Direction de santé publique et d'évaluation vous recommande de vérifier votre vaccination antérieure, particulièrement si vous êtes nés après 1970. Si vous n'avez plus votre carnet de vaccination, vérifiez auprès du CLSC ou de la clinique médicale où vous avez reçu votre vaccin.

Des personnes plus à risque de développer des complications

Les enfants de moins d'un an, les femmes enceintes et les personnes dont le système immunitaire est déficient, comme celles infectées par le VIH, sont particulièrement à risque de développer des complications. Il est donc particulièrement important, pour ces personnes, de consulter rapidement si elles ont été exposées à une personne atteinte de la rougeole afin de recevoir les soins appropriés.

Étant donné le fort potentiel de contagion, il est recommandé aux personnes qui présentent des symptômes de la maladie de prévenir de leur état de santé par téléphone avant de se présenter dans une clinique médicale ou dans un établissement de santé. De plus, si possible, lorsque vous êtes symptomatiques, porter un masque si vous devez présenter dans une clinique médicale ou un centre hospitalier. Des consignes sur les précautions à prendre pourront être données dans le but d'éviter la transmission de l'infection à leurs proches et à leur arrivée en milieu de soins.

Pour recevoir le vaccin contre la rougeole, les personnes peuvent s'adresser à leur médecin ou s'informer à leur CLSC. Elles peuvent également obtenir des précisions en contactant Info-Santé.

- 30 -

Source : Pascale Lamy
Agente d'information
Direction de santé publique et d'évaluation
☎ 450 759-1157, poste 4437
pascale_lamy@ssss.gouv.qc.ca

Information : Docteure Joane Désilets
Adjointe médicale en maladies infectieuses
Direction de santé publique et d'évaluation
☎ 450 759-1157, poste 4450
joane_desilets@ssss.gouv.qc.ca